

Après de nombreux essais, on a résolument pris le parti de disposer les élèves par petites tables de deux places seulement. Chacun peut ainsi sortir de sa place sans déranger personne. Ces tables à deux places ont 1 mètre pour les petits, 1^m 10 pour les plus grands. Ici encore, comme nous l'avons vu pour l'habitation, l'unité mobilière est déterminante pour la proportion des salles.

Chaque table avec son banc forme un meuble unique, afin que les bancs ne puissent se déranger. Les dimensions varient quelque peu dans le sens de la profondeur; pour les petits, l'ensemble a de 0^m 67 à 0^m 70, et pour les grands, de 0^m 71 à 0^m 77. Les espaces libres sont : pour les circulations entre deux rangs de tables 0^m 60, et pour les circulations contre les murs, 0^m 75. L'espace libre entre le banc d'un rang et la table du banc suivant, de 0^m 10 (fig. 649).

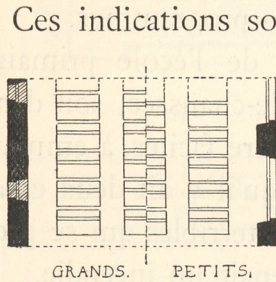


Fig. 649.

Disposition d'un mobilier de classe pour grands et petits.

Ces indications sont minutieuses, et parfois il faut bien les faire varier quelque peu. Cependant, elles sont assez impérieuses pour déterminer si une classe devra être à trois ou quatre rangs de tables; car on n'en fait ni à deux ni à cinq rangs. De ces mesures il résulte que la classe à trois rangs de tables demande 6 mètres de largeur, et celle à quatre rangs, 7^m 70. Ces mesures peuvent être un peu dépassées, mais on ne pourrait les restreindre sans inconvénients.

Ainsi donc, les classes auront environ de 6 mètres à 6^m 50, ou de 7^m 70 à 8 mètres de largeur; des largeurs intermédiaires n'auraient pas d'application. Mais pour que ces largeurs soient possibles, il faut que l'éclairage soit suffisant, car sans éclairage